

<https://www.ouest-france.fr/provence-alpes-cote-dazur/marseille-13000/marseille-demasque-par-les-policiers-le-vendeur-de-masques-fait-don-de-son-stock-un-hopital-6793475>

OUEST-FRANCE

VENDREDI 27/03/2020 -N.G.

**Marseille. Démasqué par les policiers, le vendeur de masques fait don de son stock à un hôpital**

Un homme a été sommé par les forces de l'ordre de s'expliquer sur les 40 boîtes de masques qu'il vendait via une annonce postée sur Internet. Il a assuré les avoir acquis légalement, avant le décret interdisant leur achat. Sur le conseil des policiers et de la justice, il a finalement décidé de faire don du matériel à un hôpital marseillais.



Les policiers et le parquet lui ont fortement recommandé de faire don des masques qui lui restaient, soit 33 boîtes qui n'avaient pas encore été vendues. | AFP

Les enquêteurs de la sûreté départementale [de Marseille](#) ont repéré une annonce étrange sur internet, alors qu'ils enquêtaient sur des récents vols de masques, dans les hôpitaux de l'AP-HM. Un homme proposait [sur le site Leboncoin](#) une quarantaine de boîtes comprenant chacune 50 masques, rapporte *La Provence*.

### Un euro le masque

Une boîte était vendue 50 €, précise le quotidien régional. L'homme a rapidement été identifié par les forces de l'ordre qui l'ont ensuite convoqué.

Le suspect a confirmé qu'il avait bien acheté ces masques légalement, via sa société d'agroalimentaire pour laquelle il est commercial. Il a indiqué les avoir acquis à la fin du mois de février, avant la limitation du décret qui a interdit la vente aux particuliers, indique le quotidien régional.

## Achetés légalement pour sa fille malade

L'homme a expliqué aux forces de l'ordre qu'il avait acheté cet équipement pour protéger sa fille, qui est malade. « **Reste qu'il en avait acheté une grosse quantité et que son annonce est restée en ligne même après le décret, c'était tout de même très opportuniste** » a indiqué une source proche du dossier à *La Provence*.

Les policiers et le parquet lui ont fortement recommandé de faire don des masques qui lui restaient, soit 33 boîtes qui n'avaient pas encore été vendues. L'homme a finalement accepté et proposé le matériel à l'hôpital Saint-Joseph, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Marseille. L'établissement va recevoir 1 550 masques. La justice a, elle, classé l'affaire sans suite.